



Ensemble pour l'Avenir

CONSULTATION PAR VOIE ELECTRONIQUE

RADIATION DE L'ARBITRE STAGIAIRE MME ESTEVE SARAH

Mme ESTEVE Sarah a été désignée pour son premier match de la saison 2024/2025 en U15 D2, opposant l'Entente des Vergers 2 à Ussel ES 2, le 8 février 2025. Cette rencontre a fait l'objet d'une observation par M. BROCC Jean-Claude.

Elle a ensuite officié son deuxième match de la saison en Seniors Féminines à 8, opposant Perpezac Sadroc 1 à Saint Martial AS 1, le 6 avril 2025. Elle a été observée par M. CHASTANG Damien.

À l'issue de ces deux observations, Mme ESTEVE Sarah a été déclarée inapte à l'arbitrage.

Suite à la demande formulée par la Commission Départementale de l'Arbitrage concernant la radiation de l'arbitre stagiaire, Mme ESTEVE Sarah, celle-ci est transmise au Comité Directeur afin qu'il puisse se prononcer.

Cette demande fait suite à la réunion de la CDA en date du 4 avril 2025 et repose sur les deux observations relevées au cours du parcours d'arbitre stagiaire de Mme ESTEVE Sarah.

Un vote électronique (anonyme) est mis place et transmis par courriel du 30/04/2025 à tous les membres du Comité de Direction pour un vote avant le 05/05/2025.

23 Votants

Mmes PINGAUD Cécile – RIGAL TREMOUILLE Céline – ROULAUD Virginie – TRONCHE Adeline – MM. BLATT Daniel – BONNET Jean-François – BOUDET Alexandre – CHASTANG Damien – CLAVIERE Henri – DA SILVA Alexandre – DECHERF Damien – DUPUY Hervé – FARGES Claude – FAURIE Didier – HADDOU Kader – LAFLAQUIERE Luc – LAURENT Pierre – LEYGE Marc – MARET Cédric – PICHON Nicolas – RANTIAN Jacky – SALANIE Jean-Michel – TREMOUILLE Serge.

- | | |
|---|-----------------|
| 1- Pour la radiation de l'arbitre Madame ESTEVE Sarah | 15 votes |
| 2- Contre la radiation de l'arbitre Madame ESTEVE Sarah | 0 vote |
| 3- Ne se prononce pas | 8 votes |

Le Secrétaire Général
Claude FARGES

Le Président
Jean-François BONNET